

# FESTIVAL DE MARSEILLE

ÉDITION 2018  
15 JUIN - 8 JUILLET



Charte Culture



## DES MÉDIATIONS GRATUITES ET DES PLACES DE SPECTACLES À 1 EURO grâce à la CHARTE CULTURE

**Le Festival de Marseille**, c'est un voyage à travers la danse, la musique, le théâtre, les idées et les cultures d'ici et d'ailleurs! Un moment festif et engagé à vivre du nord au sud de la ville au rythme et à l'image de ses habitants.

Pour que tous les Marseillais accèdent à sa programmation quels que soient leurs moyens, le Festival de Marseille a créé la **Charte culture**: une billetterie solidaire à 1 euro, via des structures relais, donnant accès à toute la 23<sup>ème</sup> édition.

### VOTRE STRUCTURE PEUT ETRE RELAIS SI ELLE EST :

- un centre social
- un organisme de formation et d'insertion
- une association de prévention
- un établissement médico-social
- un foyer d'hébergement pour enfants, adolescents ou adultes
- un service de la Protection judiciaire de la jeunesse
- une association travaillant en direction des territoires et des publics prioritaires de la Politique de la Ville
- une association dédiée aux personnes en situation de handicap
- un établissement scolaire en REP

**PUBLIC CONCERNÉ** Tout public sous condition d'éligibilité: allocataires des minima sociaux (dont personnes en situation de handicap), travailleurs précaires, élèves et étudiants boursiers...

### VOTRE STRUCTURE EST PRIORITAIRE DANS L'ACCÈS AUX PLACES À 1 EURO SI:

Elle s'engage avec ses publics dans un des programmes de sensibilisation gratuits et adaptés menés en amont par l'équipe du **Festival de Marseille**.

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.**

La Charte culture est soutenue par :



Pour plus d'informations sur la programmation, contactez nous vite !

Contact Christian Sánchez Attaché aux relations avec les publics

Email : rp2@festivaldemarseille.com T: 04 91 99 02 59

